



École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie, Fleurs de Bach
et Médecines naturelles
www.plantasante.fr

1

N° Contrat :



RENTRÉE : JANVIER 2025

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'École Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSER, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSER, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai
2. L'apprenant (en lettres majuscules sauf l'e-mail) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :



Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Formation de Naturopathie en présentiel à partir de JANVIER 2025.

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

2

En annexe du présent contrat dans le « Programme pédagogique détaillé », vous trouverez explicités :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat

Dates, durée, lieu, effectif de la formation

- Dates de la formation : du **04 janvier 2025** au **03 novembre 2026**
- Durée de la formation par stagiaire, nombre de jours, horaires de la formation : Cette formation est construite en vue d'une montée en compétences optimale, et nous estimons qu'elle représente **2769 heures de travail, dont** :
 - **759 heures de formation** incluant :
 - 403 heures de formation synchrone en présentiel, concernant l'ensemble des sessions de formation.
 - 35 heures de formation asynchrone sur les systèmes physiologiques
 - 291 heures de cours complémentaires sur le savoir-faire et le savoir-être avec mises en situation professionnelle, pratique et/ou travaux dirigés (avec exercices ou contenus fournis)
 - Un ensemble estimé à **1518 h de travail complémentaire, personnel et/ou en groupe de travail** incluant :
 - Lecture des supports de cours et consultation des vidéos en application de nos conseils ; approfondissements hors cours et dans les groupes de travail entre apprenants que nous incitons à former
 - Exercices pratiques et théoriques sur les thèmes de la naturopathie.
 - Entraînement aux cas pratiques hors cours.
 - Rédaction du compte rendu des cas pratiques obligatoire (estimé à 250 heures)
 - Rédaction du mémoire thématique facultatif (estimé à 200 heures)
 - Stage facultatif en magasin bio et/ou chez un naturopathe installé (estimé à 35 heures)
 - Formation PSC1 (estimé à 7h)

Ce décompte des heures tient compte du travail personnel mais il peut être variable selon l'investissement des apprenants et leurs compétences initiales.

En cas d'absence, il est important de nous prévenir au préalable. (Si vous souhaitez que les supports de cours vous soient ponctuellement envoyés par La Poste, une participation aux frais d'envoi vous sera alors demandée).



- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 30 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.

Handicap et formation

Accessibilité personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)

Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, de niveau baccalauréat, en reconversion souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette certification.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressée par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la qualification à laquelle elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) du Baccalauréat.

Important : Si vous n'êtes pas dans cette configuration mais souhaitez tout de même participer à cette formation, vous pouvez contacter le responsable pédagogique, Christian BUSSER sur christian.busser@plantasante.fr, pour exposer votre situation.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

Pour chaque discipline enseignée, nous tenons à vous proposer des intervenants qualifiés et compétents, qui interviendront selon leurs disponibilités, lors des sessions de formation indiqués dans les modalités pratiques. Ces formateurs sont également les rédacteurs des contenus pédagogiques qui vous seront fournis.

- **Elisabeth BUSSER** (intervenante permanente), docteure en pharmacie.
- **Christian BUSSER** (intervenant permanent), docteur en pharmacie et en ethnologie.
- **Philippe BUSSER**, (intervenant permanent), ingénieur d'affaires, spécialisé en Gestion du Stress.
- **Laurence BAUERREIS**, docteure en Pharmacie, Praticienne en Naturopathie, Heilpraktiker.
- **Claudia CHABOUTE**, infirmière DE, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Aromathérapeute.
- **Dany ECKENFELDER**, docteure en médecine, Psychanalyste, Praticienne en Naturopathie.
- **Thierry FEHRENBACH**, masseur Kinésithérapeute DE, Ostéopathe, Praticien en Naturopathie, Conseiller en plantes médicinales et aromatiques.
- **Nathalie FONDERE**, Praticienne en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, Réflexologie pluridisciplinaire, Iridologie, Techniques tissulaires manuelles, Energétique.
- **François FRIEH**, Praticien en Naturopathie, Conseiller en plantes médicinales et aromatiques, Réflexologue, Praticien en Iridologie formé au Felke Institut, j. Deck



- de Gerlingen, et de l'Augendiagnose Arbeitsgemeinschaft Dc Angerer de Munich, Administratif et Juridique.
- **Dominique MATT DELAUME** (intervenante extérieure), infirmière DE, Certifiée de l'École Plantasante en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, Aromathérapie avancée, Fleurs de Bach, Réflexologie pluridisciplinaire, certifiée en magnétisme et énergéticienne.
 - **Amandine MEISSE**, infirmière DE, spécialisée en gérontologie et soins palliatifs, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Réflexologue, Aromathérapeute, Conseillère en Fleurs de Bach.
 - **Anne Dominique MEYER** (intervenant extérieur), docteur en chirurgie dentaire, certificat de naturopathie et de conseiller en Phyto-aromathérapie.
 - **Sandrine MUTSCHLER**, praticienne en Naturopathie.
 - **Geneviève ROS**, infirmière DE, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Conseil en allaitement maternel, Praticienne en iridologie, formée par Nelson Labbé et en référence à Jensen.
 - Autres intervenants extérieurs.

Lieu de l'action

A distance et/ou lors des stages en présentiel : **31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM** sous réserve de modification du lieu des stages.

Les objectifs

Cette formation s'articule en plusieurs modules (voir programme pédagogique détaillé), qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients.

Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences sont :

- ✓ Acquérir les grandes notions sur le fonctionnement du corps humain et des grands systèmes physiologiques.
- ✓ Comprendre les différentes substances d'origine végétale et leur mode d'action
- ✓ Connaître un éventail d'outils venant supporter la pratique de la naturopathie (aromathérapie, phytothérapie, iridologie, etc...)
- ✓ Connaître les limites légales de la profession de naturopathe et les cadres d'exercice.
- ✓ Apprendre la prise en charge des clients pour leur suivi naturopathique.

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi.



Planning pratique de la formation

Au début de chaque cours, une série de photocopies vous seront distribués, afin de vous fournir des ressources théoriques à conserver et à réutiliser. Ces supports de cours seront également disponibles sur votre plateforme en ligne pour une consultation illimitée.

Les cours auront lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h en présentiel (sauf mention contraire).

Les examens se dérouleront en novembre 2026.

5

Session	DATES	Programme des Sessions	Détail du programme
1	Du 4 au 5 janvier 2025	Naturopathie fondamentale, parties 1, 2, 3.	Dans ce premier envoi, vous trouverez 3 cours pour poser les notions et concepts de base en naturopathie, vous permettant de cerner la pratique de cette discipline et ses contours.
2	Du 1er au 2 février 2025	Biologie du monde vivant. Macronutriments (Lipides, Glucides, Protéines).	Cette séquence de cours vous apportera les bases de biologie nécessaires à la compréhension du corps humain, de son fonctionnement et de son environnement.
3	Du 15 au 16 mars 2025	Système digestif. Notions alimentaires de base. Alimentation vivante. Microbiote. Questionnaire de base.	Cette séquence de cours vous apportera les bases sur le fonctionnement du système digestif et des modes d'alimentation humains.
Cours distanciel	avril 2025	Le système locomoteur. Le système nerveux et ses dysfonctionnements - partie 1.	
4	Du 5 au 8 avril 2025	Les bases de la phytothérapie, Fleurs de Bach - partie 1.	Cette séquence de cours vous apportera les bases sur des outils incontournables de la naturopathie comme la phytothérapie et l'aromathérapie. Vous découvrirez également les bases des Fleurs de Bach comme premier outil d'accompagnement des clients.
		Aromathérapie - partie 1. Fleurs de Bach - partie 2.	
5	Du 3 au 4 mai 2025	Les plantes médicinales essentielles par système - partie 1.	Dans cette séquence, vous découvrirez les bases de la psychologie ainsi que les plantes médicinales essentielles par système physiologique.
		Bases de la Psychologie.	
Cours distanciel	juin 2025	Système endocrinien et affections de la femme. Le système nerveux et ses dysfonctionnements - partie 2.	
Webinaire	jeudi 12 juin 2025	18h30 - 20h30 - Webinaire - Questions/réponses Anatomie	
6		Aromathérapie - partie 2.	



Session	DATES	Programme des Sessions	Détail du programme
	Du 7 au 8 juin 2025	Références nutritionnelles.	Dans cette séquence, poursuivez votre découverte de l'usage des huiles essentielles dans le cadre de l'accompagnement en naturopathie. Les bases des références nutritionnelles vous seront également apportées.
7	Du 23 au 24 juin 2025	Les plantes médicinales essentielles par système - partie 2.	Dans cette séquence de cours, vous poursuivrez votre apprentissage de l'aromathérapie et évoquerez la suite du cours sur les plantes médicinales essentielles par système.
		Aromathérapie - partie 3.	
8	Du 12 au 14 juillet 2025	Cas pratiques, approfondissements et réponses aux questions. Découverte des prochains cours d'anatomie.	Lors de cette séquence en présentiel, vous aborderez vos premiers cas pratiques en tant que naturopathes. Découverte des prochains cours d'anatomie.
Cours distanciel	juillet 2025	Le système circulatoire et lymphatique. La peau. Système urinaire et glandes surrénales.	
	août 2025	Système respiratoire et immunitaire.	
9	Du 11 au 14 septembre 2025	Micronutrition - partie 1.	Dans cette séquence, vous découvrirez des notions de micronutrition, l'apport de cette technique sur des exemples comme le fonctionnement de la thyroïde. Apprenez toutes les clés pour gérer votre stress, la respiration et le mouvement, et préparer votre installation en tant que naturopathe
		Micronutrition et Thyroïde - partie 2	
		Gestion du stress. Préparez votre installation.	
		Respiration et mouvement.	
10	Du 16 au 19 octobre 2025	Les analyses médicales et biologie des fonctions et pratique de la naturopathie	Dans cette session, vous découvrirez les nombreuses approches par l'alimentation pour accompagner vos clients dans leurs habitudes alimentaires. Pour étoffer encore votre compréhension du corps, un cours sur les bases de la lecture des analyses médicales vous est proposé sur cette session.
		Pratique de la naturopathie sur la base des dysfonctionnements étudiés	
		Jeûne, alimentation cétogène. Antioxydants.	
		Les types glandulaires	
		Compléments alimentaires.	
11	Du 15 au 16 novembre 2025	Cas pratiques, approfondissements et réponses aux questions	Lors de cette séquence en présentiel, vous aurez l'opportunité de mettre en œuvre vos connaissances théoriques dans le cadre de nombreux cas pratiques.
Fin 1ère année			



Session	DATES	Programme des Sessions	Détail du programme
12	Du 17 au 18 janvier 2026	Anatomie et Physiologie approfondie. Les dysfonctionnements.	Cette séquence vous donnera les éléments pratiques et théoriques pour approfondir l'accompagnement des clients sur des dysfonctionnements. Des notions sur les équilibres acido-basiques et les maladies auto-immunes vous seront fournies.
		L'équilibre acido-basique.	
		Maladies Auto-immunes.	
		Questionnaire d'entretien. Réglages Alimentaires.	
13	Du 14 au 15 février 2026	Cas pratiques, approfondissements et réponses aux questions	Une nouvelle session de cas pratiques vous est proposée afin de consolider vos connaissances et compétences.
14	Du 28 février au 1er mars 2026	La réussite de votre installation.	Dans cette séquence, vous aborderez les régimes et les rythmes de vie fréquents chez les clients, ainsi que les clés pour vous faire réussir votre installation en tant que professionnel.
		Les régimes sociétaux.	
15	Du 23 au 27 mars 2026	Réflexologie pour naturopathe ; Ostéo-kiné - Stage pratique	Cette séquence sera abordée lors d'un stage présentiel qui vous permettra de découvrir les bases théoriques et pratiques de la réflexologie plantaire. Vous découvrirez aussi les métiers de l'ostéopathie et de la kinésithérapie.
16	Du 8 au 9 mai 2026	La chronobiologie et la chrononutrition. Troubles métaboliques, diabète.	Cette séquence vous permettra d'approfondir les causes et les conséquences du fonctionnement métabolique de l'organisme, et la façon dont ce dernier réagit aux rythmes saisonniers. Il vous donnera des bases pour proposer des programmes d'hygiène de vie personnalisés à vos clients.
		Programme d'hygiène de vie personnalisé (PHV).	
17	Du 13 au 14 juin 2026	Programmes minceur et troubles du comportement alimentaire.	Dans cette séquence vous appréhendez les différents programmes pour des personnes souhaitant perdre du poids. Des notions sur la qualité des eaux minérales vous seront fournies.
		Hydrologie : eaux, balnéothérapie, argiles	
18	Du 1er au 7 juillet 2026	Observation du corps et cas pratiques	Dans cette séquence longue l'accent sera mis sur les cas pratiques et de nouvelles techniques autour des oligo-éléments ou des terrains micro-nutritionnels de publics spécifiques (personnes enceintes ou allaitantes, enfants, personnes âgées). Vous irez plus loin dans votre maîtrise de la prise en charge des clients, dans votre compréhension de l'impact de l'environnement sur la santé.
		Initiation à l'iridologie. Les oligo-éléments.	
		Déontologie, aspects juridiques propres à l'exercice de la naturopathie, notion de signes d'alerte.	
		Santé – Habitat et pollution intérieure – Biorésonance.	



Session	DATES	Programme des Sessions	Détail du programme
		Alimentation spécifique (sportif, femme enceinte et allaitantes, enfants, personnes âgées). Les grands terrains micro-nutritionnels et cas pratiques Journée de cas pratique	
19	Du 3 au 6 septembre 2026	Ethnomédecine. Initiation à la médecine ayurvédique, chakras, yoga. Savoir-être du naturopathe, supervision Initiation à la médecine chinoise. Psychologie - partie 2 Journée de cas pratiques	Dans cette séquence, vous découvrirez l'histoire des médecines du monde et leurs grands principes. Vous plongerez dans les bases de l'ethnomédecine, avec l'exemple de la médecine ayurvédique, chinoise et du yoga. Vous approfondirez également vos notions de psychologie. Les bases des savoir-être du naturopathe vous seront également fournies.
20	Du 10 au 11 octobre 2026	Savoir-faire : Mises en situation professionnelle Savoir être, supervision.	Cette dernière séquence vous immergera dans des mises en situation professionnelles, afin de vous familiariser avec la mise en pratique des savoirs acquis. Pratique du savoir être. Le point sera fait sur les outils méthodologiques à votre disposition en tant que praticien, pour achever votre formation sereinement et assurer votre autonomie.
Webinaire	mardi 3 novembre 2026	18h30 - 20h30 Webinaire de préparation aux examens (collectif présentiel et distanciel)	
EXAMENS	Du 16 au 17 novembre 2026	EXAMENS ORAUX	
EXAMENS	vendredi 20 novembre 2026	EXAMEN ECRIT	
Fin 2ème année			

Les supports papiers seront complétés d'enregistrements vidéo de la majorité des cours, de vidéos explicatives ou d'enregistrements audio, diffusés sur la plateforme en ligne de l'École Plantasante.

De nombreux **outils méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.



Interruption de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative du stagiaire, ce dernier sera redevable, à titre indemnitaire, d'une somme égale à 50% des factures restant à émettre au titre de la formation. Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

9

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.



Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception et validation de votre dossier complet, avec réception des arrhes d'un montant de 370 €.

Pour le règlement de votre formation (arrhes, et échéances), vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur le chèque).

10

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **inscription individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **6900.00 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation.

Ce montant les Arrhes d'un montant de **370 €** à l'inscription, puis **mensualisation** (selon échéancier plus bas, voir pour le montant des mensualités).

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 8000.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.



Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté

Par M. ou Mme : _____

Pour la formation en Naturopathie en Présentiel 2025/2026

de M. ou Mme : _____

6900,00 € net de taxes au total selon contrat :

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **PNAP-2025-01 suivi du nom et prénom du stagiaire** » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :

BNP PARIBAS OBERNAI (01387)

19 RUE DU MARCHE

67210 OBERNAI

RIB : 30004 01387 00010091956 70

IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670

BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

6900,00 € net de taxes

Soit 403 heures de formation



Échéancier de paiement

Lors de l'inscription, vous vous engagez à verser 370€ d'arrhes.

Le règlement de la formation est ensuite prévu selon l'échéancier suivant :

Arrhes lors de l'inscription :	370.00 €
Entre le 1er et le 5 de chaque mois	
DATES	REGLEMENTS
Janvier 2025	261,67 €
Février 2025	261,66 €
Mars 2025	261,66 €
Avril 2025	261,66 €
Mai 2025	261,66 €
Juin 2025	261,66 €
Juillet 2025	261,66 €
Août 2025	261,66 €
Septembre 2025	261,66 €
Octobre 2025	261,66 €
Novembre 2025	261,66 €
Décembre 2025	261,66 €
TOTAL 2025	3509,93 €
Janvier 2026	308,27 €
Février 2026	308,18 €
Mars 2026	308,18 €
Avril 2026	308,18 €
Mai 2026	308,18 €
Juin 2026	308,18 €
Juillet 2026	308,18 €
Août 2026	308,18 €
Septembre 2026	308,18 €
Octobre 2026	308,18 €
Novembre 2026	308,18 €
TOTAL 2026	3390,07 €
TOTAL	6900.00 €

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par virement bancaire. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de **régler par chèque, ou en espèces**, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance, par année, ou par trimestre par exemple.



Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**
ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

- **Cocher la case suivante :**

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Le : ____ / ____ / _____ à _____

Signature :

Signature de Christian BUSSE, ou
Elisabeth BUSSE
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

- 1 chèque de 370 € d'arrhes à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.